

INSTITUT DE FORMATION : ARES

Responsable de la proposition : SISAOUN Sylvie

Intervenant(s) : Nom : SISAOUN Prénom : SYLVIE Références et qualifications : Formatrice-professeure agrégée de lettres

Formation qui répondrait à une orientation du :  BT  CRE  CRDD

Formation qui peut être proposée aux autres territoires :  Oui  Non

PUBLIC de la formation \* :  1<sup>er</sup> degré : Cycle 1  Cycle 2  Cycle 3   
 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés  
 2<sup>nd</sup> degré : CLG  LEG  LET  LEP   
 Enseignement spécialisé

Modalité de l'action en \* :  CENTRE  FOAD  MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

INTITULE DE LA FORMATION (à la fois concis et explicite) \* : Mettre en œuvre la réforme du lycée en vue d'une préparation à l'enseignement supérieur

### PROPOSITION de formation

#### 1) Le contexte de la formation et l'analyse des besoins \*

*Il présente les circonstances institutionnelles, historiques, sociétales... qui déclenchent un besoin de formation. Elles rendent nécessaires la construction ou l'assise des compétences (exemple : Dans la logique d'une école de plus en plus inclusive, le ministère de l'éducation nationale préconise etc... Comment réajuster son enseignement pour rendre les apprentissages accessibles à tous les élèves ?)*

La réforme du Lycée prévue à la rentrée 2018, dans la perspective d'une restructuration du baccalauréat pour la session de 2021, réorganise les enseignements au lycée, pour préparer le lycéen à entrer dans le Supérieur. Les séries L, ES et S de la voie générale sont supprimées et remplacées par des spécialités que les élèves devront choisir en entrant en première, ce qui entraîne :

- une autre répartition des disciplines : un socle de culture commune (français, philosophie, histoire-géographie, langues vivantes...) et des disciplines de spécialité (mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, arts...). L'élève devra choisir trois disciplines en première et deux en terminale parmi les trois suivies en première : choix de mineures et de majeures
- un temps dédié à l'orientation et à l'accompagnement pour préparer dès la seconde les choix de parcours puis le choix des études supérieures ;
- la création de nouvelles disciplines comme les humanités scientifiques et numériques dans le socle commun ; géopolitique et sciences politiques, sciences informatiques et numériques dans les spécialités.

Des questions se posent sur :

- le choix des mineures et majeures, leur organisation
- la semestrialisation de l'année scolaire
- l'évaluation et ses modalités, *via* la perspective du baccalauréat de 2021
- l'organisation des temps d'orientation et d'accompagnement

## 2) Les objectifs de la formation \*

*A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de (avec des verbes d'action : identifier, connaître, construire\* ...)*

- de construire un enseignement autour des concepts de mineures et majeures
- d'identifier les modalités d'évaluation du baccalauréat (épreuves finales et contrôle continu)
- de maîtriser les compétences essentielles pour accompagner le lycéen dans ses apprentissages et son orientation

...

## 3) Les contenus \*

*Cette rubrique propose de lister les principaux apports conceptuels, théoriques, pratiques de la formation (exemple : - La place de l'évaluation dans les nouveaux programmes, / - Le Concept d'évaluation positive.)*

- Retour sur les points-clés de la réforme, enjeux et opportunités : restructuration des épreuves du baccalauréat et réorganisation des enseignements dans un lycée modulaire
- Les changements de posture nécessaire et les moyens d'y parvenir dans la mise en place des majeures et des mineures
- Des apports sur les activités formatives complémentaires (accompagnement personnalisé, soutien, orientation, développement personnel ...) : quelles compétences mettre en œuvre ?

#### 4) Le déroulé détaillé de la formation \*

Programmes de la formation (par demi-journée)		Méthodes et démarches pédagogiques <i>(exposés, études de cas, débats, jeux de rôle, vidéos, conduite de projets, outils numériques...)</i>	Modalités de mise en œuvre <i>(Préciser : groupe entier, sous-groupe, binôme, ateliers, classe inversée, FOAD...)</i>
Jour 1 Matin	__ Les enjeux et les points-clefs de la réforme en lien avec les textes officiels	__ exposés, outils numériques	__groupe
Jour 1 après-midi	__ Quelles conséquences sur l'organisation de l'enseignement ?	__ conduite de projets	__ sous-groupes
Jour 2 Matin	__ La question de l'évaluation et de la modulation des enseignements __ Le lien avec les Supérieur	__ étude de cas	__ ateliers et sous-groupes
Jour 2 après-midi	__ Les compétences à acquérir dans une perspective formative : collaboration en interdisciplinarité, orientation, accompagnement...	__ étude de cas, outils numériques	__ ateliers et sous-groupes
Jour 3 Matin	—	—	—
Jour 3 après-midi	—	—	—

#### 5) Les compétences visées de manière la plus significative du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (BO n°30 du 25 juillet 2013) – (Les plus significatives) :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

#### 6) Sur quelles références basez-vous votre formation ? (approches, ouvrages, sites, auteurs...)

DP-BAC-BDEF-WEB-898000.pdf / La réforme du baccalauréat 2021

[http://media.education.gouv.fr/file/reforme\\_lycee/40/5/Le\\_nouveau\\_Lycee\\_general\\_et\\_technologique\\_134405.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/reforme_lycee/40/5/Le_nouveau_Lycee_general_et_technologique_134405.pdf)

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12431>

#### 7) Conditions particulières (niveaux de compétences prérequis, matériels spécifiques, logiciels particuliers...)

Pas de prérequis attendus

**Procédure d'évaluation** : Les acquis du stagiaire seront évalués par le(s) formateur(s) ou par l'institut de formation sur la base de ses propres outils (en référence aux droits et obligations des organismes de formation)

### PROPOSITION ORGANISATIONNELLE

Dates précises \* : 17 et 18 Octobre 2018

Durée de la formation \*            2 jours : \_\_            en heures : \_\_            Nombre d'heures formateur : \_\_12h

Lieu(x) de déroulement (cadre réservé)

Nombre de stagiaires : Intervalle habituel minimum :  $12 < n \leq 25$  maximum - En cas de changement de l'intervalle, argumenter :

Cliquez ici pour taper du texte.

**Budget de la formation** : En cas de dépassement du cadre défini en matière de tarification par le Conseil d'Administration de Formiris NPdC, merci de bien vouloir nous indiquer les motifs :

Cliquez ici pour taper du texte.

Date et Signature  
de la Directrice, du Directeur de  
l'Institut de Formation,  
ou de son représentant,